

Aux membres de la coopérative

Aux membres du corps forestier

Echandens, le 6 mai 2013

Bulletin d'information - MAI 2013

Madame, Monsieur,
Cher Membre,

Vous trouvez en annexe le procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 novembre 2012. Les statuts mis à jour sont disponibles sur notre site internet (<http://www.laforestiere.ch/index.php/qui-sommes-nous/adhesion>).

Nous joignons en outre à la présente les statistiques forestières de poche 2012 ainsi qu'une plaquette d'incitation à l'utilisation du bois suisse éditée par Lignum. C'est avec plaisir que nous vous en ferons parvenir des exemplaires supplémentaires, sur simple demande de votre part auprès de notre secrétariat (fba@laforestiere.ch).

Nous vous transmettons ci-dessous quelques informations sur notre coopérative et le marché des bois, et vous en souhaitons bonne lecture. Tous les liens sont accessibles depuis notre site internet : <http://www.laforestiere.ch/index.php/qui-sommes-nous/bulletin-d-information> ■



Péréquation financière vaudoise et point d'impôt forêt: baisse des montants redistribués

Dans le cadre de la péréquation financière entre les communes vaudoises, le mécanisme des « dépenses thématiques » permet actuellement de redistribuer environ 4.5 millions de francs chaque année aux communes dont le déficit du compte forestier dépasse la valeur de leur point d'impôt*. Concrètement, le système prévoit la redistribution à ces communes, d'un montant équivalant à 75% de ce dépassement.

Or, la forêt n'est qu'une des bénéficiaires parmi les autres postes de dépenses thématiques que sont les transports scolaires et l'entretien des routes. Tous deux ayant vu leur déficit augmenter fortement ces dernières années, le montant qu'une commune peut obtenir aujourd'hui via le mécanisme des dépenses thématiques est déjà tombé au-dessous de 70%, et va probablement continuer de baisser si aucun changement n'est apporté.

Voir aussi (ces liens sont accessibles via la copie de ce bulletin sur notre site Internet):
<http://szf-jfs.org/doi/pdf/10.3188/szf.2011.0216>

* Points d'impôt des communes vaudoises:

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/communes/finances_communales/fichiers_pdf/Comparaison_acomptes_et_d%C3%A9compte_2011_01.pdf

Fonds de formation professionnelle

Le fonds de formation professionnelle fédéral devra à nouveau être alimenté cette année par les entreprises forestières publiques et privées. Nous procéderons vraisemblablement aux mêmes démarches d'encaissement sur le canton de Vaud que l'année dernière, et vous tiendrons informés dès que nous disposerons des éléments nécessaires.

Le règlement du FFP forêt se trouve sous :

http://www.codoc.ch/fileadmin/files/Dokumente/BBF_Wald/BBF-Wald_Reglement_V5.8_fr-neu.pdf

Pépinière

Le retour des beaux jours réjouit particulièrement les responsables ainsi que le personnel de notre pépinière. Il est vrai que durant de longs mois, les ventes ont tourné au ralenti pour cause de mauvaises conditions météorologiques empêchant les plantations. Paysagistes et services communaux des espaces verts tentent maintenant de rattraper ce retard, et l'activité tourne désormais à plein régime.

Du côté des truffes, si la saison a été modeste en termes de récolte, la demande est bonne pour nos fameux plants truffiers (arbustes mycorhizés par nos soins sur les racines desquels poussent les truffes). Plusieurs vergers truffiers sont actuellement en préparation le long du pied du Jura ■

Les scieries suisses en manque de bois

Les grandes scieries suisses se trouvent actuellement confrontées à des livraisons insuffisantes de bois : alors que les mois de printemps sont généralement mis à profit pour constituer des stocks en vue de la période estivale durant laquelle la récolte de bois est fortement limitée, ceux-ci n'ont pas pu être constitués cette année, et tous les bois ronds livrés actuellement sont rapidement sciés. Une conjonction de facteurs explique cette situation :

- **Des conditions climatiques défavorables** depuis l'automne dernier dans toute l'Europe centrale, caractérisées par d'abondantes précipitations qui ont perturbé les travaux de récolte durant l'hiver et une partie de ce printemps, en plaine comme en montagne.
- **Des bas prix de bois ronds**, qui n'incitent pas les propriétaires de forêts à fournir des volumes particulièrement importants.
- Avec **l'incertitude qui règne actuellement dans certains marchés de sciages**, les acteurs commerciaux ont tendance à réduire leurs stocks. En conséquence, les délais de livraison imposés sont de plus en plus brefs, mais ce rythme n'est évidemment pas adapté à l'exploitation forestière, située tout en amont de la filière. Lorsque la demande se réveille, les ruptures de stock sont par conséquent inévitables.

Notre avis : nous regrettons évidemment cette situation. Nous comprenons les difficultés des scieurs qui doivent s'adapter à un marché des sciages qu'ils peuvent difficilement influencer. Cependant il faut bien admettre que la situation économique du côté des propriétaires forestiers est déjà mauvaise, et on comprend que dans ces conditions ils ne soient pas enclins à augmenter les quantités de bois mises sur le marché ■

Mise de bois feuillus

Le mercredi 13 mars dernier s'est déroulée à la Maison des forêts lausannoises, une vente de bois feuillus par adjudication, la deuxième de cette saison d'exploitation. A cette occasion, ce sont quelques 1'315 m3 de bois qui ont été proposé aux acheteurs. Compte tenu du marché actuel, de bons prix ont été réalisés en chêne, frêne et noyer. En revanche, une reprise dans le hêtre n'est pas encore à l'ordre du jour ■



Certification

Audit de renouvellement de notre certificat et création de l'ARCF, l'Association Romande pour la Certification des Forêts en date du 5 mars dernier, sont les deux faits marquants de ce début d'année. Notre groupe de certification s'est ainsi ouvert aux cantons de Neuchâtel et du Jura et a évolué en une association intercantonale. Toutefois, les affaires courantes concernant les membres des cantons de VD, VS et GE continueront d'être gérées par M. Christian Favre sous mandat de La Forestière. Ce dernier est à votre disposition au 079 403 18 41, e-mail fd-f-sarl@bluewin.ch



La prochaine étape est la signature avant l'été, des conventions entre les propriétaires et le groupe de certification. Quant à la facturation des contributions pour la nouvelle période de certification, elle est toujours prévue pour l'automne 2013.

Nous profitons de rappeler les critères déterminants qui permettent aux gestionnaires de forêts (triages, groupements) d'assumer les frais de certification en lieu et place des propriétaires, et de bénéficier ainsi de l'échelonnement dégressif de la contribution :

- Il faut que le triage/groupement exploite les forêts en degré d'intégration 2 ou 3, plus précisément qu'il soit au bénéfice d'un bail à ferme, ou d'un contrat de gestion par lequel il assume, en lieu et place du propriétaire, le risque économique de l'exploitation des forêts ■

Assemblée générale 2013

La prochaine Assemblée générale de notre coopérative se tiendra le jeudi 14 novembre 2013 au Forum de Savigny, dès 09h00. Merci d'en prendre bonne note.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Membre, nos salutations distinguées ■

Didier Wuarchoz, directeur



*La Pépinière de Genolier est à votre disposition
pour toutes vos plantations !*
www.pepinieredegenolier.ch



*Profitez de nos rabais spéciaux pour nos
membres, également sur les assortiments
non-forestiers !*



LA FORESTIÈRE®

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES
ET EXPLOITANTS FORESTIERS

Site Internet : www.laforestiere.ch

*Rte de la Chocolatière 26 - Case postale 129 - CH-1026 Echandens
Tél. +41(0)21 706 50 20 - courriel : info@laforestiere.ch*